



**Syndicat National FO des Finances Publiques  
SECTION DE LA MOSELLE**

**COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 2 juillet 2020  
DECLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président du CTL,

Le pays traverse actuellement une crise sanitaire sans précédent, qui, dès le départ, n'a pas été anticipée par le gouvernement. Pire, il nous a menti, notamment au sujet des masques et des tests. Depuis, il n'en finit plus d'improviser entre discours contradictoires, incohérences et voltes faces.

La crise actuelle, de dimension mondiale, révèle l'urgence de rompre avec un système basé sur le seul profit et des politiques publiques basées sur la seule austérité. La pandémie du COVID 19 aura démontré les conséquences dramatiques des plans drastiques de réductions budgétaires infligés aux services de santé de notre pays malgré les alertes des personnels et de leurs organisations syndicales depuis tant d'années. En dépit de ces coupes franches dévastatrices, les agents des services publics se sont mobilisés au même titre que les salariés du privé pour soutenir les missions essentielles de la nation, au risque d'y perdre leur santé et malheureusement parfois aussi la vie.

Au sein de la Fonction publique, pendant cette crise, jamais les CHS-CT n'ont à ce point démontré leur indispensable utilité. Aussi, **FO** s'oppose aux conséquences de la Loi de transformation de la Fonction Publique qui supprime les CAP, ouvrant ainsi la gestion des agents à l'arbitraire notamment relativement aux mutations, loi qui supprime également les CHS-CT et **exige l'abrogation de la Loi de transformation de la fonction publique qui s'attaque au statut pour le démanteler.**

**FO profite donc de ce premier CTL de reprise, pour dénoncer :**

- la tenue de ce CTL, prévue initialement sur une demi-journée que vous avez bien voulu étendre à une journée suite à l'insistance des organisations syndicales,
- la limitation du nombre de participants aux seuls titulaires, geste barrière au COVID 19 mais aussi au dialogue social et à la richesse de nos débats, déjà mis à mal par la suppression d'autres instances (CAP et CHS-CT), ce CTL aurait pu être proposé sous forme d'une visio-conférence et être élargi ainsi à tous les représentants,
- de façon plus concrète le manque de communication pendant la période de confinement et post confinement au sein de la DGFIP et particulièrement au sein de la DDFIP Moselle par l'absence de comptes rendus des audio-conférences, de mises en ligne de notes (congrés, remboursement des frais de repas),
- un dialogue de type informatif descendant a posteriori,,
- **et pour condamner** l'ordonnance DUSSOPT sur le « vol des congés » aux agents ne participant pas au PCA et la stricte application de poser une Autorisation d'absence exceptionnelle sur le premier pont naturel au lieu d'une journée de congé, ce qui aurait réduit la portée la portée de l'ordonnance sur une journée.

Pour en venir à l'ordre du jour de ce CTL, qui aborde le nouveau réseau de proximité (NRP), FO vous rappelle que nous ne voulons pas d'un retour « à la normale », et que dans le contexte d'une crise qui n'est pas terminée et dont l'issue demeure incertaine, il est impensable que ce projet poursuive sa route comme si de rien n'était, alors qu'en répondant sans interruption aux usagers et aux élus locaux, la densité du réseau des Finances publiques, de pleine compétence, a démontré toute sa pertinence.

**FO réitère aujourd'hui également notre revendication du RETRAIT du plan DARMANIN** visant à supprimer pas moins de 1000 implantations de services de la DGFIP, et portant en germe l'externalisation de bon nombre de nos missions. Nous exigeons aussi l'arrêt immédiat des 5800 suppressions d'emplois à l'horizon de 2022 à la DGFIP.

**FO vous demande des précisions et de la transparence sur ce sujet sensible du NRP** y compris sous les angles de l'accueil, de la sécurité des agents dans l'exercice de leurs missions et des usagers, **de faire un bilan de cette crise**, des conditions du retour au travail des agents ainsi que du télétravail, mis en place dans l'urgence, en mode dégradé, hors de tout cadrage formel en réfléchissant sur l'évolution des procédures managériales à distance.

Au titre de la transformation des missions, la sphère du contrôle fiscal est particulièrement inquiète sur sa destinée future et nous ne voudrions pas que la crise économique qui vient soit le prétexte à accélérer la mutation de notre administration, du contrôle vers le conseil.

A la DGFIP, les personnels mobilisés dans le cadre du plan de continuité ont apporté un soutien sans faille aux collectivités locales, aux entreprises mais aussi aux citoyens dans le cadre notamment de la campagne d'impôt sur le revenu. Les agents de la DGFIP, par leur engagement et leur exemplarité, ont permis de répondre aux enjeux de la crise sanitaire et au soutien de l'économie du pays.

La crise du COVID ne doit pas se révéler être un exercice grandeur nature pour accélérer la fermeture de nos services au public.

**FO n'acceptera pas la remise en marche du démantèlement de la DGFIP !**